

LE BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA MAIRIE DE MEGÈVE  
2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2015

**n°25**

# LA LETTRE DE MEGÈVE



**LE BUDGET COMMUNAL  
MODE D'EMPLOI**

**INTEMPORIES  
COMMENT FAIRE FACE**

**NOS ENFANTS  
LES ADULTES DE DEMAIN**

**MEGÈVE MOMENTS  
VOTRE AGENDA  
DE L'ÉTÉ 2015**



## Catherine Jullien-Brèches

Maire de Megève

### “ Rosa, rosa, rosam....

En janvier dernier, le gouvernement martelait la nécessité de « rendre à l'école sa mission première : la transmission des savoirs et des valeurs de la République... »

Or depuis quelques jours les inquiétudes grondent : disparition de l'enseignement du Latin et du Grec, qui sont pourtant les fondations de notre langue française, disparition de grands chapitres de notre Histoire de France pour privilégier l'enseignement de la naissance de l'Islam et renvoi en fond de classe, catégorie optionnelle, du siècle des lumières... Il est vrai que le latin n'est pas jugé « assez sexy » par le cabinet de notre Ministre de l'Education et l'on peut comprendre que Kant, Diderot, Rousseau ou Voltaire ne sont pas des plus populaires ; difficile de les « liker » sur un quelconque compte facebook.

Face à ce délitement de notre société, orchestré dans un total mépris pour l'excellence Républicaine pour laquelle nos ainés se sont pourtant battus, l'Etat, non convaincu de la nécessité de relever le niveau, continu son combat quotidien de désengagement, laissant les élus locaux faire face aux réalités imposées par ce système.

Comment un Etat qui complexifie en permanence ses règlementations peut-il, dans le même temps, n'avoir de cesse que le nivellation par le bas et la suppression des fondements de notre République ?

Hier nos parents maniaient le français, le latin et même notre patois local, ils savaient cultiver leur jardin, immortalisaient le nom des fleurs dans des herbiers remplis de senteurs, connaissaient le nom des oiseaux, faisaient les foins et les calculs de tête tout en épelant Vercingétorix sans aucune erreur.

### Que restera-t-il demain à nos enfants ?

Il est urgent de se rassembler autour de nos valeurs, urgent de faire front commun, de transmettre nos savoirs et nos connaissances, de briser nos solitudes et nos rancoeurs, pour sauvegarder ce qu'il reste de notre identité, de notre fierté, de notre village. Nous sommes le cœur de Megève, ne l'oublions jamais, c'est ce même cœur que nous allons transmettre aux futures générations. A nous de tout mettre en œuvre pour le préserver et lui transmettre notre force, pour que jamais ne s'éteigne la flamme de nos valeurs.

**Si nous voulons défendre la République, commençons par défendre ceux qui ont défendu la République. Alba Ventura.  
Si nous voulons défendre notre identité, à nous de défendre notre Commune, Megève.**

# SOMMAIRE

la lettre de Megève // 2<sup>e</sup> trimestre 2015

- 4** Infos Pratiques
- 6** Famille, Enfance & Éducation
- 10** Sports
- 12** Megève Moments
- 14** Vie locale
- 19** Dossier #1\_ Le budget communal
- 24** Dossier #2\_ Intempéries
- 26** Dossier #3\_ Jardiner responsable
- 28** Dossier #4\_ ADMR Crêt du Midi
- 30** Vie politique
- 31** État civil

**24**



**19** — —

**12**



# INFOS PRATIQUES

TOUTES LES INFORMATIONS ET CONTACTS POUR MIEUX VIVRE À MEGÈVE.



## SERVICES

### MAIRIE DE MEGÈVE

Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h  
 ➤ Tél. +33 (0)4 50 93 29 29  
[mairie.megeve@megeve.fr](mailto:mairie.megeve@megeve.fr)  
[www.megeve.fr](http://www.megeve.fr)

- Permanence État Civil  
 Le samedi : 9h - 12h
- Urbanisme  
 Du lundi au vendredi : 9h - 12h

### PALAIS DES SPORTS

➤ Tél. +33 (0)4 50 21 15 71

### Service Activités Jeunesse et Sports

➤ Tél. +33 (0)4 50 21 59 09

### Halte-garderie, Centre de Loisirs / Service Enfance

➤ Tél. +33 (0)4 50 58 77 84

### RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

➤ Tél. +33 (0)4 50 91 09 09

### EDF

➤ Tél. +33 (0)9 69 32 15 15

### BUREAU DE POSTE

Du lundi au vendredi : 9h - 12h15 et 14h - 17h  
 Samedi : 9h - 12h  
 ➤ Tél. +33 (0)4 50 93 26 81

## URGENCES

### Police Municipale

- Tél. +33 (0)4 50 93 29 22
- Objet trouvés
- Tél. +33 (0)4 50 93 29 22
- Interventions d'urgence
- Tél. +33 (0)6 16 58 03 87

### Gendarmerie & secours en montagne

- Tél. 17 ou 112 (pour les portables)  
 ou +33 (0)4 50 91 28 10

### Pompiers

- Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

### SAMU

- Tél. 15

## DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES

### Autogare (côté bus)

### Parking Casino (entrée abonnés)

### Parking Megève Tourisme (côté caisse)

### Foyer de ski de fond à la Livraz

### Vestiaire du terrain de football

### Mairie de Megève, place de l'Église

Vous pouvez participer à des formations aux gestes de secourisme.  
 Renseignements auprès de la Mairie.



## MARCHÉ HEBDO- MADAIRE

Tous les  
**vendredis matins**



## EN LIGNE

### Formulaire

### **“NOUVEAUX ARRIVANTS”**

[www.megeve.fr/](http://www.megeve.fr/)  
mairie/nouveaux-arrivants

### Arrêtés municipaux

[www.megeve.fr/](http://www.megeve.fr/)  
mairie/arretes-municipaux

### Newsletter : informations touristiques

[www.megeve.fr/newsletter](http://www.megeve.fr/newsletter)



## ACCÈS WIFI GRATUIT

Mairie, Médiathèque, Gare routière, Palais des Sports, Megève Tourisme, Place de la Mairie, Gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, Parking Palais des Sports, Chalet de la Plaine, Patinoire de plein air, Altiport, Tour Magdelain, Musée de Megève, Musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.

Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant directement au WIFI. ●

## LE FACILIBUS

Ce service de transport à la demande, mis en place par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, fonctionne uniquement sur réservation : un minibus vient chercher l'usager à l'arrêt le plus proche de son domicile pour le déposer à un autre arrêt le plus proche de sa destination.

Les personnes à mobilité réduite sont prises en charge de porte à porte directement. Les déplacements se font uniquement sur l'ensemble des 10 communes de la CCPMB : Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Megève, Les Contamines Montjoie, Passy, Praz sur Arly, St-Gervais-les-Bains, Sallanches.

Le FACILIBUS circule toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h45 et de 13h45 à 18h30. ●

**Appelez le**

➤ **0 800 2013 74**



### **Nadia ARNOD PRIVÉ**

Adjointe au Maire, déléguee à l'enfance, à la jeunesse et aux loisirs.

« Les adultes de demain sont les enfants que nous construisons aujourd'hui. C'est pour cela que nous avons une responsabilité en tant qu'élu de mettre en œuvre, avec les équipes pédagogiques, des outils pour mieux grandir. »

# **NOS ENFANTS**

## **LES ADULTES DE DEMAIN.**

### **Accueil des parents dans les groupes d'enfants**

PetiteEnfance:enchaussettes ou en sur-chaussures, il est possible de rentrer dans le groupe d'accueil de votre enfant. C'est un moment de partage et de découverte qui ravit petits et grands. ●

### **Retour questionnaires mercredis libérés**

Les familles et les élèves de l'école Henry Jacques Le Même ont été interrogés à la fin de l'hiver afin de recueillir leur avis sur l'expérience des mercredis libérés. Près de 71 % des parents ont pu profiter de ce temps libéré pour être avec leurs enfants et leur faire pratiquer une activité de glisse, de natation, de sport collectif ou encore une activité culturelle ou artistique. Sur 60 % des familles qui déclarent avoir un changement de rythme professionnel durant l'hiver, 72 % ont passé du temps avec leurs enfants.

Ces résultats sont conformes au projet d'expérimentation. Ils expriment l'utilité d'une matinée libérée en semaine pendant l'hiver.

Suite au C.A. Extraordinaire du 5 mai, un accord de principe de Mr BOVIER, a été obtenu pour les mercredis libérés et est en attente de la signature du recteur ●

### **Rentrée des classes à l'école Henry Jacques Le Même le lundi 24 août 2015**

Le directeur académique de la Haute-Savoie, Christian BOVIER a pu entendre et apprécier ce retour d'expérience du Projet Montagne à l'issue de ce premier hiver.

La participation large aux activités de neige et de loisirs justifie ce modèle d'organisation, repris et étendu au Pays du Mont-Blanc. Ainsi les communes Les Carroz d'Araches, Chamonix semblent vouloir adopter ce rythme scolaire. Le DASEN (directeur académique) a par conséquent déjà donné son accord pour une libération de 2 mercredis supplémentaires l'hiver en contrepartie d'une rentrée le lundi 24 août 2015 pour les enfants et une pré-rentrée pour les enseignants le vendredi 21 août 2015.

Cet assouplissement souhaité par les équipes enseignantes, les élus, les partenaires éducatifs et sportifs résulte de la volonté d'optimiser l'expérimentation sur l'ensemble des mois d'hiver, sans interruption et rendre ce projet plus pertinent et plus lisible pour les familles, les enfants et les acteurs éducatifs. ●

## ➤ ACCUEIL DE LOISIRS

### Retour des vacances de printemps « Les enfants et leurs émotions »

Une trentaine d'enfants est venue à l'accueil de loisirs pendant les vacances de printemps. Le matin, ils ont joué avec les émotions. Joie, tristesse, peur et colère ont été exprimées à travers différents médias :

mimes, chants, expression musicale, contes, créations artistiques... A l'honneur, les bonhommes « Smiley » qui ont suscité la créativité des jeunes !

Les après-midis « bouge ton corps » ont été biodynamiques ! Acrogym, piscine, grands-jeux, jeux sportifs, patin, pique-nique, balades ...

“ Merci à la médiathèque de nous avoir invités au spectacle musical Coup de Plumeau. C'était génial ! ”



### Nouveauté : Bientôt sur le territoire un lieu d'accueil enfants / parents

Pour rompre l'isolement et rencontrer d'autres enfants et d'autres parents, ce lieu convivial « animé » par deux accueillants sera un espace de jeux, de parole, de partage et d'écoute respectant l'anonymat et la confidentialité.

Destiné aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent.

Il ouvrira ses portes à compter de la rentrée de septembre 2015 à la crèche touristique de Praz sur Arly, située route de Megève à Praz sur Arly. ●

## INFO

Les élèves de l'école  
**Henry Jacques Le Même**  
n'auront **pas classe**  
les 10 mercredis  
consécutifs suivants :

**JANVIER 2016**  
Mercredis 6 - 13 - 20 - 27

**FÉVRIER 2016**  
Mercredis 3 - 10

**MARS 2016**  
Mercredis 2 - 9 - 16 et 23

### Préparation des vacances d'été

#### **SUR LES TRACES DE BOB, LE GLOBE-TROTTER**

Bob part à la découverte du monde. Un continent par semaine sera exploré à travers son périple. Par le biais de ses cartes postales et de ses photos, les enfants pourront le suivre et retrouver son parcours sur le planisphère géant.

Avec les illustrations de ses diverses expériences culturelles, petits et moyens construiront un carnet de voyage. Sports,

musiques, histoires, jeux, danses, coutumes, cuisine, faune et flore du monde seront à découvrir cet été afin d'amuser nos petits voyageurs de l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation se hâte de recevoir des nouvelles de Bob pour pouvoir les partager avec les enfants !

#### **Groupes d'âge :**

3 - 5 ans : les petits explorateurs  
5 - 7 ans : les baroudeurs  
8 - 12 ans : les aventuriers

#### **STAGES SERVICE ACTIVITÉS**

Accompagnement aux stages dispensés par le service activités (excepté natation et tennis). ●



### **Marika BUCHET**

Adjointe au Maire,  
déléguée aux affaires scolaires  
et à l'hébergement collectif.

« Nous avons fait le choix de maintenir la gratuité des ateliers périscolaires. Cette réforme imposée par l'État ne doit pas pénaliser les familles et encore moins les enfants. En revanche nous travaillons avec les associations locales pour diversifier les activités et permettre aux enfants un apprentissage ludique. »

## **Ateliers de printemps au périscolaire**

### **« Je découvre mon école »**

- Le **lundi 1<sup>er</sup> juin**  
à l'école **Saint Jean-Baptiste**,
- Le **mardi 2 juin**  
à l'école maternelle  
de **Praz sur Arly**
- Le **vendredi 5 juin**  
à l'école  
**Henry Jacques Le Même**.

## **Café des parents**

Prochain Café des Parents :  
**jeudi 11 juin 2015**  
de **16h30 à 18h**

## **Commission petite enfance**

**mardi 12 mai 2015 à 16h**  
Les courriers réponses seront  
transmis dans la semaine aux  
familles en attente d'accueil  
pour leur enfant.

## **► TAP**

C'est reparti pour les ateliers périscolaires. Pour ce 5<sup>e</sup> et dernier cycle TAP, les enfants vont pouvoir participer à de nouvelles animations (de 15h30 à 16h30) jusqu'au 12 juin 2015.

## **Au programme pour ce printemps:**

- en maternelle : motricité, chansons-marionnettes, anglais, jeux libres, d'extérieur, d'expression...
- en élémentaire : petits bricolages de saison, jeux variés (musicaux, sportifs, coopératifs, de relais, de société...), scrapbooking (poursuite du livret des souvenirs), apprentissage ludique de l'anglais, ateliers culturels de découverte du patrimoine, délires marins

(contes, activités manuelles...), animations nature (jardinage, confection de nichoirs, sculptures végétales / land art...).

Du 15 juin au 3 juillet, des jeux ou ateliers plus libres vont être proposés aux enfants.

## **Animations du midi**

Avec l'arrivée des beaux jours, les enfants vont pouvoir reprendre des jeux extérieurs après le temps du repas ou de petits ateliers plus libres. Les petits de maternelle pourront se reposer et les plus grands auront de nouveaux ateliers variés (motricité, chansons, marionnettes, expression ..) en extérieur. ●



## › FONDATION MORAND ALLARD

Tél. +33 (0)4 50 21 24 14

### Animation temps du repas

Dans le cadre de la lutte anti gaspillage, pour récompenser les élèves du primaire de leurs efforts, des cadeaux ont été offerts et remis par le service restauration pour les deux écoles Henry Jacques le Même et Saint Jean-Baptiste. Les enfants ont été récompensés avec des cordes à sauter et des ballons. Ce fut une explosion de joie devant tous les copains.

En fonction de la météo, des animations ponctuelles sont réalisées en extérieur : chocolat chaud, jus de pomme et miel cannelle sont proposés à la sortie du restaurant.

### Repas à thème et cuisine du monde

**Nouvel an Chinois** : le Restaurant KHUE DANH s'est associé au service afin de réaliser un menu chinois : tempura de légumes, porc au caramel, riz cantonnais, biscuits surprise et cubes de gelée de litchis avec litchis, le tout proposé avec baguettes chinoises. L'équipe de la restauration s'est déguisée pour l'occasion.

**Repas de pâques** : Panacotta chocolat maison et assortiments de chocolats distribués à chacun.

**Menu Jaune** : pamplemousse, paella garnie, flan vanille et jus de pomme...

**Menu mexicain** : fajitas, rochers coco faits maison pour les 850 enfants.

**Menu 100% BIO.**

### À la rencontre des parents

En **avril**, lors des portes ouvertes aux collèges Émile Allais et Saint Jean-Baptiste, le service restauration est allé à la **rencontre des parents et des élèves** pour expliquer le fonctionnement, le contenu des repas, la démarche éducative et nutritionnelle.

Lors de la dernière commission restauration des collégiens, les jeunes ont avoué être conscients que le service met tout en œuvre pour les satisfaire, dans le respect des recommandations nutritionnelles en vigueur.

Au mois de **mai**, Anne Magnin, la diététicienne, intervient pendant les nouveaux temps d'activités périscolaires de 15h30 à 16h30 à l'école Henry Jacques Le Même pour une **animation sur l'alimentation**.

En **juin**, le service restauration lance l'animation « **Fraish' Attitude** » dans les collèges. Des fruits coupés seront distribués aux jeunes pendant la récréation du matin. L'objectif est de faire apprécier les fruits frais en rappelant leurs bienfaits. Source de micronutriments variés, ils permettent de préserver le capital santé tout en apportant un bien-être au quotidien.

En cette **fin d'année**, le service restauration donne la possibilité aux parents de venir **partager un repas avec son enfant** au restaurant scolaire au prix de 7,50 €.

## INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE 2015-2016

Les inscriptions à la restauration pour la rentrée prochaine vont démarrer. Les fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site de la mairie de Megève, sur le portail famille, ou à retirer sur place à l'accueil de la restauration scolaire ou de la mairie.

### Nouveauté cette année

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois sur la résidence principale devra être fourni pour toute demande d'inscription.

### Nouveaux inscrits

Une photo d'identité à joindre pour établir la carte de restaurant scolaire

Dernier délai : 15 juillet 2015

## RAPPEL

Nous vous rappelons que vous pouvez régler vos factures via le portail famille, et gérer les absences ou présences de votre enfant à la restauration scolaire.

Accès : [www.megeve.fr](http://www.megeve.fr) rubrique « Grandir à Megève », restauration.

En cas de perte ou d'oubli, n'hésitez pas à appeler le service pour obtenir vos codes d'accès personnels. ●

Toute l'année les crudités, les féculents et les fruits sont BIO. L'abattoir de Megève et les producteurs locaux de fromage sont régulièrement sollicités pour leurs produits. Les plats de poissons sont essentiellement cuisinés avec des produits frais.



**Christophe  
BOUGAULT-GROSSET**

Premier adjoint au Maire,  
délégué au sport, à l'environnement  
et aux sentiers et pistes.

« Cette année le Club des Sports peut s'enorgueillir des résultats de son champion Anthony Benna, mais également de ses graines de champion comme Clément Parisse ou Louis Schiele. Nous avons conscience du travail au quotidien des sportifs, de leurs entraîneurs, des bénévoles et des techniciens du club et nous, élus les remercions de leur engagement. C'est pourquoi nous travaillons à leurs côtés non seulement aux travers des subventions, mais également dans l'organisation de manifestations sportives afin de cultiver cet Esprit Sport indissociable de l'image de Megève. »

# ALAIN DELMAS

ENTRETIEN AVEC ALAIN DELMAS,  
PRÉSIDENT DU CLUB DES SPORTS DE MEGÈVE,  
DEPUIS 2010.

**Vous êtes président  
du Club des Sports de  
Megève depuis 10 ans,  
expliquez-nous ce que  
vous aimez à Megève ?**

Originaire de Chamrousse et arrivé à Chamonix en 1984, j'ai rencontré ma femme, originaire de Grenoble, en 1989. Nous avons décidé d'emménager à Megève en 1990 car cette magnifique station familiale est idéalement située entre Chamonix et Grenoble. Cela a été un véritable coup de cœur pour nous, car Megève est une station idéale pour élever une famille, les enfants y trouvent tout pour faire du sport et aller à l'école jusqu'en 3<sup>e</sup> avant de se rendre au lycée du Fayet. J'ai moi-même trois enfants qui ont grandi à Megève, dont un fils inscrit aujourd'hui au Club des Sports, en section ski.

**Quelles sections  
du Club des Sports  
attirent le plus ?**

Tout d'abord, il y a 1200 licenciés au club, dont à peu près 900 enfants répartis sur 15 sections. Le club des Sports gère essentiellement les sections composées d'enfants, les sections adultes s'autogérant, même si elles font partie du Club des Sports. Les plus grosses sections aujourd'hui sont : hockey, foot, ski, ski de fond et freestyle. Ces sections sont très dynamiques et des champions émergent : Clément Parisse, en ski de fond ou encore Anthony Benna, en freestyle. La section hockey prend également de l'ampleur, on est passé de 50 licenciés à 300 en 3 ans.

Un véritable engouement pour le hockey est en train d'émerger. On en a d'ailleurs été témoins lors du spectaculaire match France-Danemark que nous avons eu la chance d'organiser ici à Megève !

La section ski alpin, qui était 83<sup>e</sup> lorsque j'ai pris la présidence du Club des Sports en 2010, et ses entraîneurs, ont pour mission de passer dans les 5 meilleurs clubs de France cette année. Sans m'avancer et d'après l'entraîneur principal, Sam Tissot, nous risquons même de dépasser notre objectif... Rendez-vous à la fin de l'année pour découvrir notre classement ! ●



# NOS CHAMPIONS DE L'HIVER

SKI  
NORDIQUE

**CLÉMENT  
PARISSE**



**7 FÉVRIER**

Seconde médaille pour l'équipe de France lors des mondiaux d'Almaty avec la magnifique 2<sup>e</sup> place de Clément sur le skiathlon U23.

**24 MARS**

Clément monte sur son premier podium senior, en 3<sup>e</sup> place, lors du championnat de France SENIORS longue distance à Lajoux !

SKI  
ALPIN

**LOUIS  
SCHIELE**



**9 MARS**

Louis Schiele remporte le Topolino en ITALIE U16 en slalom.

**9 AVRIL**

Vainqueur de la SCARA slalom U16 & Champion de FRANCE slalom U16.

SKI  
FREESTYLE

**ANTHONY  
BENNA**



**18 JANVIER**

Champion du monde de bosses à Kreischberg.

**15 MARS**

Vainqueur de la Finale de la Coupe du Monde de Ski de Bosses à Megève 4<sup>e</sup> mondial au classement 2015.

PARAPENTE

**DOMINIQUE  
GUÉNARD**



**15 AVRIL**

Sa meilleure performance distance 9h de vol, 244 km à vol d'oiseau déco Gap posé plus loin que Sion en Suisse lors de la Coupe Fédérale de distance.

## Les prochaines manifestations sportives à Megève

Dimanche 7 juin

Du 15 au 25 juillet

Dimanche 2 août

Du 16 au 23 août

Le 27 août

28 et 29 août

Dimanche 6 septembre

12<sup>e</sup> Time Megève Mont-Blanc

Tournoi de Tennis Jeunes

Cross des Crêtes de Megève

Tournois de tennis Jeunes / Seniors / Vétérans

Ronde Nocturne

Tour de l'Avenir

La Haute-Route

Grand Prix de l'École de cyclisme

# CET ÉTÉ À MEGÈVE

## RALLYE MEGÈVE SAINT-TROPEZ

LES 26 & 27 MAI

Rendez-vous sur la place du village pour découvrir les élégants véhicules qui participeront au rallye Megève/Saint-Tropez.

L'objectif de Cyril Neveu, organisateur de l'évènement et gagnant du premier Rallye Dakar, est de rallier les 800 km entre la prestigieuse station savoyarde de Megève jusqu'à Saint-Tropez, mythique cité du Bailli de Suffren.

Placé sous le signe de l'Amitié, la Passion et la Convivialité, ce rallye de voiture classique promet un vrai moment de détente, de rencontres et de partage.

Venez partager et échanger avec de vrais passionnés ! ●



## FESTIVAL DÉMONS ET VERMEIL

DU 14 AU 17 JUILLET

Le Festival intergénérationnel revient cette année avec encore plus d'animations !

4 jours d'expositions, de concours, de jeux réunissant grands-parents et petits-enfants !

- Une exposition au presbytère sur les objets de « Sports et Loisirs » des années 50/60 à aujourd'hui.
- Une projection de films : un des années 50 et un d'aujourd'hui.
- Des concours : pétanque, mini-golf, pêche et cuisine.
- Des ateliers : arbre généalogique et kapla®.
- Un karaoké sur la place du village.

De quoi passer un bon moment en famille ! ●



## FESTIVAL HAUT LA LA

LES 6, 9 & 10 AOÛT

Pour la première édition de ce festival, humour, danse et musique seront au rendez-vous !

**Jeudi 6 août** : Prenez-vous pour Fred Astaire en suivant le cours de claquettes géant avec le chorégraphe, Fabien Ruiz, qui a fait danser Jean Dujardin et Bérénice Bejo dans « The Artist ».

**Dimanche 9 août** : Spectacle « Chopin en toute intimité » : sous les doigts d'un pianiste virtuose, découvrez ou redécouvrez les plus belles œuvres de Chopin, parsemées d'anecdotes inédites sur la vie du compositeur.

**Lundi 10 Août** : Spectacle « La Belle Hélène » : chef d'œuvre de Jacques Offenbach revisité avec humour et inventivité par Raphaëlle Farman et Jacques Gay, accompagnés sur scène par une équipe de chanteurs / comédiens hors-pairs. ●



Imaginé par l'agence de communication lyonnaise « ID en tête », le Festival Démons et Vermeil a, pour objectif, de permettre à des tandems grands-parents/petits-enfants de partager et d'échanger de façon ludique et conviviale dans tous les domaines : culture, jeux, sport, gastronomie, etc...

Axel Dufour, responsable du Festival au sein de l'agence « ID en tête » nous en dit un peu plus sur le déroulement de la manifestation.

## Pourquoi un festival intergénérations ?

Nous sommes partis du constat que de plus en plus de parents confient, en juillet, leurs enfants aux grands-parents. Des grands-parents d'une nouvelle génération : plus jeunes et dynamiques, qui aspirent à des moments de complicité avec leurs petits-enfants mais ne savent pas toujours comment s'y prendre avec les habitudes de vie et de consommation d'aujourd'hui.

Nous avons donc imaginé de leur proposer pendant 4 jours de vivre des moments forts permettant de renforcer la complicité entre 2 générations qui s'estiment et s'apprécient.



# FESTIVAL DÉMONS ET VERMEIL

AXEL DUFOUR, RESPONSABLE DU FESTIVAL.

## Pourquoi Megève ?

Parce que Megève a mis la famille au cœur de ses préoccupations et que les grands-parents que nous ciblons en priorité sont nombreux à accueillir en juillet leurs petits-enfants.

Fallait-il encore que la municipalité de Megève adhère à notre projet. Nous devons reconnaître que nous avons eu une aide logistique formidable de la part de Catherine Jullien-Brèches et son équipe qui nous a permis de mener à bien une première édition en 2014 avec succès.

La décision a donc été prise de renouveler l'événement en 2015.

## En quoi consiste exactement ce festival ?

L'évènement se matérialise par des animations et expositions harmonieusement réparties sur différents sites du village de Megève : exposition d'hier et d'aujourd'hui, jeux, projections de films, atelier généalogie et bien d'autres activités, à découvrir tout au long de ce festival ; sans oublier les concours de pétanque, de mini-golf, de constructions en bois, de pêche et de cuisine (ce dernier sous la houlette du chef mégevan triplement étoilé

Emmanuel Renaut) qui réunissent eux aussi des tandems grands-parents / petits-enfants (mais les parents sont aussi les bienvenus).

J'ajoute que l'ensemble des expos, animations et concours sont entièrement gratuits.

## Quels sont vos objectifs pour cette édition 2015 ?

Nous avons accueilli près de 200 familles en 2014 venues de toute la France, mais également de Suisse, d'Italie, d'Angleterre, de Belgique, des Pays-Bas et même des États-Unis et de Singapour.

Les mégevans ont également joué le jeu. De nombreux enfants du pays ont en effet participé aux multiples animations proposées.

Nous sommes donc très optimistes pour cette édition 2015 : la Municipalité de Megève joue le jeu cette année encore, nos partenaires de l'an dernier nous ont renouvelé leur confiance et des nouveaux sont venus les rejoindre.

Le moral est donc au beau fixe. Il ne reste plus qu'à espérer que « le ciel » soit avec nous. ●

# LES DERNIÈRES INFORMATIONS

## SITOM ► JOURNÉES PORTES OUVERTES

LES 4, 5 & 6 JUIN 2015  
DE 9H À 18H

### Au programme de ces 3 jours

- Visite du site et de l'usine d'incinération.
- Parcours sous chapiteaux pour partir à la découverte de la gestion des déchets ménagers sur le territoire du SITOM (panneaux, vidéos, jeux...).
- Expositions : Des œuvres réalisées par les enfants des écoles primaires du SITOM sur le thème «création d'arbres à partir de déchets» avec vote du public pour désigner les 2 œuvres gagnantes.

Des créations des habitants, réalisées à partir d'objets de récupération, avec vote du public pour élire les 2 créations gagnantes. Inscriptions :

Tél. +33 (0)4 50 78 10 48

► Parcours ludique composé d'ateliers pédagogiques et interactifs : «À l'ère du Déchetacée» du Conseil Général 74. « Plongez dans l'ère du Déchetacée. En 2514, des archéologues découvrent des déchets datant du XXI<sup>e</sup> siècle, et tentent de comprendre leur signification ». L'objectif est de sensibiliser sur la quantité de déchets produits et la réduction de leur production.

### Très Important : pour une question de sécurité, venir avec des chaussures fermées.

- Collecte exceptionnelle de DEEE (petits appareils électriques et électroniques) hors d'usage et remise d'un lot pour chaque appareil collecté.
- Possibilité d'inscription pour la visite du 12 juin au centre de tri Excoffier à Villy-le-Pelloux.

Cette installation trie les déchets recyclables provenant du SITOM.

## ► LES DÉPÔTS AUTOUR DES CONTENEURS DE COLLECTE SONT INTERDITS.

### Pourquoi ?

#### Pour des raisons environnementales

- Un flacon de produit dangereux déposé à côté d'un bac pourrait être renversé et répandre son contenu sur la voie publique, avec les conséquences de pollution que l'on imagine.

#### Pour des raisons sanitaires

- Un jeune enfant échappant quelques instants à la surveillance des parents pourrait ingérer le contenu du même flacon.

#### Pour des raisons de sécurité

- Le cadre métallique d'un sommier usager ou d'un vieux vélo déposé à côté des conteneurs pourrait blesser un passant.

#### Pour des raisons financières

- Lorsque des dépôts sont présents à côté des conteneurs de collecte, leur récupération et leur transport jusqu'à la déchetterie engendrent des surcoûts importants. Les déchetteries intercommunales ont été créées et sont financées pour éviter ces désagréments.

#### Que faire lorsque ces conteneurs sont pleins ?

- Il suffit de les déposer au point de tri suivant ou de se rendre à la déchetterie intercommunale. ●

Renseignements :

**SITOM**

**1159 Rue de la Centrale**

**74190 Passy**

**T. +33 (0)4 50 78 10 48**

#### Vente de composteur

2 ventes sont organisées à Megève :

**Vendredi 22 mai**

au marché de 8h30 à 12h

**Samedi 08 août**

à la déchetterie de 9h à 12h  
Plus de renseignements et réservation :

Tél. +33 (0)4 50 78 10 48

compostage@sitom.fr

www.sitomvalleesmontblanc.fr, rubrique

« Comment obtenir un composteur ? »

## LABEL MONTAGNE 2040

Le Label Montagne 2040 attribué par la Région Rhône-Alpes distingue des projets exemplaires en montagne et les valorise par le biais d'un logo apposé sur tous les supports de communication.

Cette labellisation concerne huit domaines : aménagement du territoire, énergie et environnement, emploi, transport et numérique, tourisme, économie, santé et services publics, culture et lien social.

Il peut ainsi être attribué à des projets très divers mais qui ont pour point commun de valoriser les modes de vie et savoir-faire des populations et des entreprises montagnardes. Ce label soutient aussi des

projets qui protègent la diversité et les richesses des massifs et qui s'engagent pour un avenir équilibré pour tous.

Fond Air-Bois: modernisation expérimentale du chauffage individuel au bois

Le Syndicat Mixte de l'Aménagement de l'Arve et de ses abords (SM3A), qui rassemble la quasi-totalité des communes du périmètre concerné, a mis en place une opération pilote, récompensée par le Label Montagne 2040 : le fonds Air-Bois. Lancé en juin 2013, il doit durer 4 ans et a pour but de favoriser et accélérer la modernisation massive du parc des appareils individuels du chauffage au bois. Cette opération bénéficie d'un accompagnement innovant (partenariat avec les banques, les professionnels du chauffage...).●

**Direction du Tourisme, de la Montagne et des Parcs (DTMP)  
de la Région Rhône-Alpes**  
[www.montagne2040.rhonealpes.fr](http://www.montagne2040.rhonealpes.fr)  
[montagne2040@rhonealpes.fr](mailto:montagne2040@rhonealpes.fr)



## µg/m<sup>3</sup> ou AQI ?

Dans le « Spécial Investigation » du 13 avril, diffusé sur Canal+, un extrait tend à faire croire que la qualité de l'air de Chamonix est pire que celle de Pékin. La journaliste compare des µg/m<sup>3</sup> à un AQI (indice de qualité de l'air) pour étayer sa thèse en pensant (ou en donnant à penser) qu'il s'agit de la même unité.

### Quelle différence entre un indice et une mesure en µg/m<sup>3</sup> ?

Pour les polluants PM10 lorsque les valeurs mesurées à la station sont entre 0 - 54 µg/m<sup>3</sup>, l'indice AQI est compris

entre 0 et 50. En revanche, plus les niveaux sont élevés, plus l'écart entre l'AQI et les valeurs en µg/m<sup>3</sup> est important

C'est la raison pour laquelle il existe un convertisseur proposé sur le site de l'AQI : [www.airnow.gov](http://www.airnow.gov)

Il permet de convertir l'indice AQI en µg/m<sup>3</sup> ou inversement les µg/m<sup>3</sup> en un indice AQI.●



Didier CHAPUIS  
Directeur du Réseau de  
Surveillance de la Qualité de l'Air



### **Edith ALLARD**

Adjointe au Maire,  
déléguée à la culture,  
au patrimoine, au logement,  
au jumelage et aux forêts.

« Nous proposerons en septembre prochain un rendez-vous des bénévoles et associations. Une journée pour découvrir ces associations qui s'investissent au niveau local mais également une soirée pour remercier ces bénévoles de leur engagement au quotidien pour faire vivre à l'année notre village. Je me réjouis de cette initiative qui va permettre de les mettre en avant. »

**BREF**  
**EN**



## LA 4G À MEGÈVE

Depuis cet hiver, le réseau 4G d'Orange est opérationnel à Megève.

Le réseau a profité aux touristes cet hiver mais continuera à profiter à tous dès le printemps. ●

## CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Les inscriptions pour le concours de fleurissement sont tacitement reconduites.

Si vous souhaitez vous désinscrire, merci de contacter la mairie.

Si vous avez participé en 2014, mais avez changé de RIB, merci de nous envoyer le nouveau.

Si vous souhaitez vous inscrire à l'édition 2015, merci d'envoyer vos coordonnées et RIB à la mairie.

Le passage du jury se fera courant août. ●

## 1 BÉBÉ, 1 LIVRE

La médiathèque offre 1 livre à tout nouveau-né mégevan. Une façon de les initier à la lecture dès leur plus jeune âge ! ●

## NEWSLETTER

Vous souhaitez recevoir les informations de la Commune ? Inscrivez-vous à notre newsletter hebdomadaire ! ●

## CONCOURS DE PEINTURE



Thème 2015 :

### **Les chapelles du Calvaire.**

Le concours est ouvert aux adultes amateurs, aux jeunes et aux enfants à partir de 12 ans.

Toutes les techniques picturales sont autorisées (peinture à l'huile, aquarelle, gouache, peinture acrylique...). Renseignements et bulletin d'inscription vous seront transmis en envoyant une demande à [mairie@megeve.fr](mailto:mairie@megeve.fr), en précisant vos coordonnées.

Fin des inscriptions :  
30 juin 2015. ●

## VISITEZ LE CHANTIER DU PALAIS DES SPORTS !

Vous pouvez désormais vous inscrire pour des visites complètes du chantier et des espaces en cours de rénovation. Pour mieux comprendre le déroulement de cette réhabilitation et vous informer des nouvelles activités proposées. N'hésitez pas à venir visiter !

Visite sur rendez-vous. ●  
Inscription auprès de  
l'accueil de la Mairie  
Tél. +33 (0)4 50 93 29 29.

## UN TROPHÉE POUR L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE MEGÈVE

Le traditionnel GRAND PRIX DES MUSIQUES DU FAUCIGNY, qui réunit les musiciens autour d'un slalom géant, s'est déroulé cette année dans la station des Brasses le 15 mars 2015. L'OHM (Orchestre d'Harmonie Megève) représenté par : Pierre Seigneur, Patrick Duvillard, Patrice Mabboux, Philippe Ouvrier-Buffet, Marc Seigneur, Amandine Ouvrier-Buffet, Elodie Mabboux, Marjorie Grosset, Christine Ledoux, Maieul Périnet-Marquet et Raphaël Manas, a remporté le challenge devant les harmonies de Sixt Fer à Cheval et Samoëns avec en meilleur temps :

**Master : Marc Seigneur**

**Senior : Elodie Mabboux**

**Junior : Raphaël Manas.**

Le meilleur temps toutes catégories a été réalisé par notre clarinettiste Raphaël Manas.

Un grand merci et bravo à nos musiciens ainsi qu'aux organisateurs et rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau challenge. ●



## LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation, créée par une loi du 22 juillet 1996, est reconnue d'utilité publique l'année suivante, pour sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine local. Il s'agit donc de ce que l'on qualifie parfois de « petit patrimoine », églises, lavoirs, fermes, maisons de caractère, ponts, etc... mais aussi des éléments mobilier ou œuvres d'art, des transports routiers ou encore de patrimoine naturel.

Elle dispose pour ce faire de revenus qui proviennent des héritages laissés en déshérence, dont la moitié des sommes lui est attribuée. Elle peut aussi recevoir des dons ou des legs.

Elle agit pour les collectivités publiques et les associations par le biais de souscriptions publiques qui permettent de défiscaliser les dons à hauteur de 66% des sommes données.

En Haute-Savoie de nombreux projets ont été soutenus par la Fondation. Dossier disponible sur le site de la Fondation ou au siège régional. ●



Délégation Rhône-Alpes  
Fort de Vaise  
27 boulevard A. de St-Exupéry  
69009 LYON  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## JUMELAGE MEGÈVE OBERSTDORF 45 ANS DÉJÀ !



Nous pouvons évoquer les noces de vermeil pour cette union qui évolue en se consolidant au cours des années et se renouvelle pour s'adapter aux jeunes générations.

L'attachement qui unit nos deux communes se traduit encore cette année par un voyage vers la Bavière du jeudi 14 au samedi 16 mai pour les mègevans. Ceux-ci accueilleront dans notre Commune nos amis allemands du vendredi 23 au dimanche 25 octobre 2015.

Il est à souligner le travail et l'engagement des membres du comité de Jumelage qui offrent, chaque fois que l'occasion se présente et que des villageois d'Oberstdorf viennent visiter Megève, un accueil chaleureux permettant à nos visiteurs de se sentir tout à fait « comme à la maison ».

Les échanges sont également fréquents et réguliers entre les associations. A ce titre, il est à signaler le déplacement des adolescents de l'OHM et de son l'école de musique, du 6 au 10 août, à Oberstdorf. Ils retrouveront les jeunes musiciens de Settimo Vittone, village du Piedmont. Les 3 orchestres uniront leurs instruments pour que résonne l'harmonie au cœur des Alpes. ●



### **Laurent SOCQUET**

Adjoint au Maire,  
délégué à l'agriculture,  
à la sécurité, aux bâtiments,  
aux espaces publics et aux réseaux

« La Maison de la Santé a ouvert ses portes il y a quelques semaines. Nous, élus, nous réjouissons de l'aboutissement de ce projet qui va permettre le maintien des services de proximité sur notre territoire. Il est de notre devoir de poursuivre ces initiatives en partenariat public/privé pour permettre de favoriser la vie à l'année sur notre territoire tout en limitant l'impact budgétaire pour la Commune. »



## **MAISON DE LA SANTÉ**

Dès le 1<sup>er</sup> avril 2015,  
la nouvelle Maison de  
la Santé accueille  
les patients,  
11 route du Villaret.

**1<sup>er</sup>  
ÉTAGE**

### **1 psychologue clinicienne**

Mélanie Delatte  
Contact : 06 61 54 36 53  
Horaires : sur RDV  
**1 diététicienne**  
Gaëlle Girier (consultations à partir du 1<sup>er</sup> mai)  
Contact : 06 72 40 27 17  
Horaires : sur RDV

**RdC**  
HAUT

### **1 laboratoire de biologie médicale Mirialis**

Dr Myriam Ligier  
Contact : 04 50 21 29 95  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
**7 infirmiers**  
Mylène Chaput, Charlotte Ducrocquet, Sophie Leveque  
Contact : 04 50 91 82 60  
Horaires : sur RDV  
Annick Paget  
Contact : 04 50 21 25 19  
Horaires : sur RDV  
Michel Meheust, Christelle Grange  
Contact : 04 50 91 85 90  
M. Meheust 06 09 42 00 69 - C. Grange 06 14 15 14 94  
Horaires : sur RDV

### **2 pédicures/podologues**

Céline Besnard  
Contact : 04 50 21 09 54  
Horaires : sur RDV  
Marion Blanchet Nourissat  
Contact : 04 50 34 54 17  
Horaires : sur RDV

**RdC**  
BAS

### **5 médecins généralistes**

Dr Dominique Lamy, Dr Brigitte Lamy, Dr Jean-Marc Maniglier,  
Dr Cécile Vandame et Dr Simon Lieury.  
Contact : 04 50 58 74 74  
Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 19h, sur RDV (urgences assurées). ●

# BUDGET COMMUNAL

## MODE D'EMPLOI.

**Acte politique majeur dans la vie d'une commune, le budget prévoit les recettes et les dépenses de l'année. Son vote par le conseil municipal autorise la collectivité à percevoir des recettes et à engager des dépenses**

L'élaboration du budget des communes doit répondre à un certain nombre de critères imposés par la loi, notamment celui de "l'équilibre" et de la "sincérité". Un budget doit être "équilibré". C'est-à-dire que les dépenses sont égales aux recettes. C'est un principe de bonne gestion, une commune ne dépense pas plus que ce dont elle dispose comme ressources tout comme elle ne doit pas prélever plus que ce dont elle a besoin.

Cette année, le véritable enjeu, c'est de donner à la Commune les moyens de faire face à ses investissements hérités de l'ancienne municipalité (Palais des Sports), d'anticiper la baisse des dotations de l'État et l'augmentation de la péréquation horizontale tout en préservant le niveau de qualité de service attendu par les habitants. Un véritable casse-tête qui trouve des solutions essentiellement dans la réduction des dépenses

de fonctionnement de la Commune, l'augmentation de ses recettes et dans la renégociation de ses emprunts.

### ➤ CONTEXTE Diminution des concours de l'État

La diminution des dotations de l'État aux collectivités se poursuit donc en 2015 après une baisse de 1,5 milliards d'euros en 2014 et trois années de gel entre 2011 et 2013. Cette diminution porte essentiellement sur la dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours de l'État. Celle-ci est en baisse de 8,7% par rapport à 2014. Cette baisse se poursuivra de la même manière en 2016 et 2017. Le gouvernement entend ainsi faire contribuer les collectivités à la réduction des déficits publics.

Les effets cumulés de la réduction de la DGF, de la hausse de la péréquation (redistribution de ressources entre collectivités locales) et de l'accroissement des dépenses obligatoires liées à la réforme des rythmes scolaires, à la hausse des cotisations obligatoires et aux coûts des normes, impactent de manière importante les finances communales et contraignent la Commune à perdre en capacité d'autofinancement.

### Modification de la fiscalité

- Les valeurs locatives qui servent de base aux impôts directs locaux (taxe d'habitation, taxes foncières et cotisation foncière des entreprises) sont revalorisées de 0,9% en 2015.

- La taxe de séjour perçue par les communes touristiques est modifiée dès 2015. Un nouveau barème est fixé et une procédure de taxation d'office est prévue en cas de défaut ou retard de paiement.

### ➤ LE BUDGET 2015

Pour 2015, la commune doit prendre en compte dans son budget :

- Réduction de 8,3 % de la Dotation Globale de Fonctionnement.

- Baisse importante des recettes du Palais des Sports particulièrement affectées par les conditions climatiques de la saison estivale et l'absence de redevance du SPA des sports,

- Les coûts de fonctionnement de l'intercommunalité, pour laquelle les administrés mègevans contribuent à hauteur de 26,1 % du budget total de la structure,

- L'impact des emprunts et surtout de l'emprunt toxique,

- Les travaux du Palais des Sports. ●



DÉPENSES  
DE FONCTIONNEMENT  
2015

**36 350 832,79 €**

↗ **6%**

Cette augmentation est due essentiellement :

➤ au règlement de  
**L'ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE**  
pour l'opération de restructuration  
du Palais des Sports (434 121,64 €),

➤ à la hausse du poste  
**« TRANSPORTS COLLECTIFS »**  
passant de 779 364,20 € en 2013 à 1 024 618,38 €  
(transports élèves CCPMB 127 600 €  
et +127 510 € marché navettes skieurs).

➤ **LES FOURNITURES DE VOIRIE**  
(intégration sur ce budget en 2014 de la fourniture  
de sel de déneigement auparavant comptabilisée  
sur le budget du SIVOM du Jaillet).

➤ **LES FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX**,  
qui passent de 271 564,88 € à 415 301,82 € en 2014,

➤ **L'ENTRETIEN DE VOIES ET BÂTIMENTS**,  
qui passent de 675 542,54 € à 829 352,40 € en 2014

---

Nos recettes propres assurent l'autofinancement de nos dépenses hors opération du Palais. Par ailleurs, une recherche active de subventions sera menée tant pour la rénovation de nos bâtiments, que pour la restructuration du Palais, de nos équipements sportifs et pour la modernisation de notre voirie.

---

## › L'ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

L'état de la dette de la commune est présenté au travers du tableau d'amortissement suivant :

en milliers €	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
annuité	4 490	4 048	3 782	3 961	4 259	3 701	2 442	3 892
CRD* au 01/01	34 409	31 335	27 940	27 499	24 442	28 963	31 951	34 353

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le capital restant dû (CRD) est de 34 353 426,86 € au taux moyen de 4,09%, réparti en 20 emprunts auprès de 7 établissements bancaires. Ce montant devrait être modifié courant 2015 lors de la souscription de nouveaux emprunts et de l'impact lié à la renégociation des emprunts existants engagés auprès de nos partenaires bancaires.

**La charge de la dette représente en 2015 : 3 892 991,79 €  
soit 10,70% de nos recettes de fonctionnement.**



**Frédéric GOUJAT**

Adjoint au Maire, délégué aux finances, au tourisme, à l'animation, au développement économique, à la communication et aux grands projets.



### SORTIR DE L'EMPRUNT TOXIQUE

Il était impératif de renégocier rapidement notre dette pour pouvoir faire face à nos réalités budgétaires sans lourdement impacter le contribuable. Nous signons fin mai la renégociation de nos emprunts et surtout l'emprunt Dexia dont les intérêts d'emprunts devenaient insupportables pour la Commune. Nous avons pu, avec l'aide des banques et surtout de la SFIL (banque héritière de DEXIA), arriver à un accord pour sortir définitivement la commune de son emprunt toxique.

La Commune devra rembourser le capital restant dû de l'emprunt à taux fixe, les intérêts quant à eux seront remboursés par l'aide apportée par la SFIL. C'est un gain important pour Megève et surtout une sortie définitive de l'emprunt toxique. Je me réjouis que nous ayons, en l'espace d'une année de mandat, résolu cet imbroglio financier qui pénalisait la commune puisque je rappelle que pour un emprunt de 3 millions d'euros les intérêts se seraient élevés jusqu'à 15 millions d'euros.



## › FISCALITÉ

### Comment fonctionne la fiscalité d'une Commune ?

Les ressources fiscales des communes reposent essentiellement sur la cotisation foncière des entreprises, la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Ces "quatre vieilles" ont été parmi les premiers impôts directs et généraux mis en place depuis 1790 et demeurent les 4 leviers sur lesquelles la Commune peut agir directement pour influer sur les recettes de son budget. ●

**2015**

- › Taux de Taxe d'habitation : **25,76 %** (23,86 % en 2014)
- › Taux de Foncier bâti : **20,35 %** (18,85 % en 2014)
- › Taux de Foncier non bâti : **75,32%** (69,74 % en 2014)
- › Taux de CFE (ex taxe pro) : **31,27%** (28,96 % en 2014)



**Pour Megève, cela représente**

**19 676 069 €**

**soit**

**54,13 %**

**des recettes annuelles de la Commune.**

# › LES DÉPENSES DE LA COMMUNE



## Les dépenses de personnel



La Commune renouvelle pour 2015 sa volonté de maîtrise de la masse salariale en restant en dessous du taux moyen des communes de 10 000 habitants (40% des dépenses de fonctionnement), et ce bien que la Commune soit classée 40/80000 habitants donc dimensionnée et structurée pour un tel afflux de population touristique.

## Les dépenses de personnel représentent

**11,6 M €**

soit

**32,11 %**

des dépenses de fonctionnement.

Pour 2014 il est à noter une hausse des dépenses de personnel avec l'intégration de la communication et de l'événementiel de Megève Tourisme et des agents du SPA des sports. Une hausse qui n'impacte pas directement le budget de la Commune puisque les transferts sont compensés par une baisse des subventions (Megève Tourisme) ou une augmentation des recettes (SPA). ●

## › SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

### Subventions 2015

Une aide renouvelée mais des subventions mieux adaptées.

Pour les demandes de subventions, le dossier à remplir est disponible sur le site internet [www.megeve.fr](http://www.megeve.fr) ou en mairie. ●

**1443 000 €**

#### Développement touristique et économique

Mégève Tourisme (1 200 000€), les Ambassadeurs de Megève (15 000€), MegèveTourismeJumping (150 000€), Mont-Blanc Photo Festival (5 000€), Festival de Blues (30 000€), Open de Danse (22 000€), street parade (15 000€), Festival Démons et Vermeil (3 000€) la Boule Mégevannne (3 000€)

**94 300 €**

#### Agriculture

Encouragement à l'agriculture, prime alpagistes (91 000€), syndicat hippique et mulassier (2 100€), syndicat d'élevage à la race abondance (1 200€).

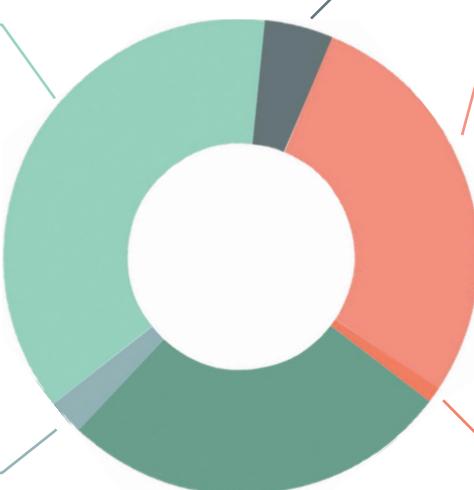
#### Divers

Société de pêche de Megève (700€), AICA de Rochebrune-Chasse (600€).

**181 000 €**

#### Culture, Patrimoine et Jumelage

Orchestre d'harmonie (120 000€), comité des fêtes (35 000€), les Mailles et Beguines (1 500€), le jumelage Oberstdorf (10 000€), Théâtre Ancolie (1 500€), Musée du Haut Val d'Arly (10 000€), Megève Vie et Mémoire (1000€), Animation théâtrale Mégevannne (2 000€).



**1 051 651 €**

#### Politique Sociale

ADMR Crêt du midi (5 000€), Croix Rouge (1 000€), Amicale des donneurs de sang (500€), Vie Libre (150€), Comité des œuvres sociales de la Commune de Megève (21 000€), Association des jeunes sapeurs-pompiers (1 500€), budget CCAS (1022 051,53€), Association prévention routière (100€), Entraide internationale des scouts de Cluses (100€), SPA (250€).

**1 089 300 €**

#### Sport, Loisirs et Jeunesse

Club des Sports de Megève (1 005 100€), Hockey Club du Mont-Blanc (70 000€), Club Alpin Français (200€), Bridge Club (3 000€), foyer de ski de fond (3 000€), comité d'organisation des compétitions internationales du Mont-Blanc (5 000€), Ball Trap (3 000€).

**41 813 €**

#### Scolaire

OGECC Collège et primaire (32 626,04€), École Henri Jacques le Même (5 039€), collège Émile Allais (4148€).

### NOUVEAU !

Afin de mieux faire connaître les associations et leurs bénévoles, de susciter des rencontres, des échanges et des vocations, cette année la municipalité propose une rencontre annuelle : le forum des associations, suivi d'une nuit des associations.



### **Patrick PHILIPPE**

Adjoint au Maire,  
délégué à l'urbanisme et à la  
politique foncière.

« Les crues de ces derniers jours et les dégâts occasionnés doivent nous alertés sur la mise en œuvre de notre plan local d'urbanisme. Nous avons pleinement pris conscience de la nécessité de bien appréhender notre urbanisation au regard de nos contraintes de montagne et des aléas météorologiques. L'urbanisation de la montagne ne peut se construire de la même manière qu'en plaine. »

### **DOSSIER**

# **INTEMPIÉRIES**

## **COMMENT FAIRE FACE.**



### **Plan communal de sauvegarde**

Suite au déclenchement du plan communal de sauvegarde et aux dégâts occasionnés par les intempéries, la mairie de Megève a mis en place un numéro de téléphone dès lundi 4 mai au matin pour les personnes ayant subi des dégradations ou des dégâts.

Vendredi 30 avril à 22 h30, la commune avait déclenché son plan communal de sauvegarde afin de coordonner l'ensemble des services de secours et d'interventions présents sur le territoire pour faire face aux conséquences des fortes précipitations passées, en cours et à venir.

Mme le maire s'est rendue sur les lieux des dégâts occasionnés par les intempéries en compagnie de deux de ses adjoints Laurent Socquet et Nadia Arnod Prin

### **Indemnisation pour les particuliers**

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, les particuliers n'ayant pas déclaré leurs dommages immédiatement après le sinistre bénéficieront de 10 jours pour effectuer cette démarche. Cependant, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel n'est pas une décision automatique et peut prendre plusieurs semaines ou mois. Il est donc vivement conseillé aux particuliers de procéder à la déclaration de leur sinistre à leur assureur et à la mairie de leur domicile dès aujourd'hui.

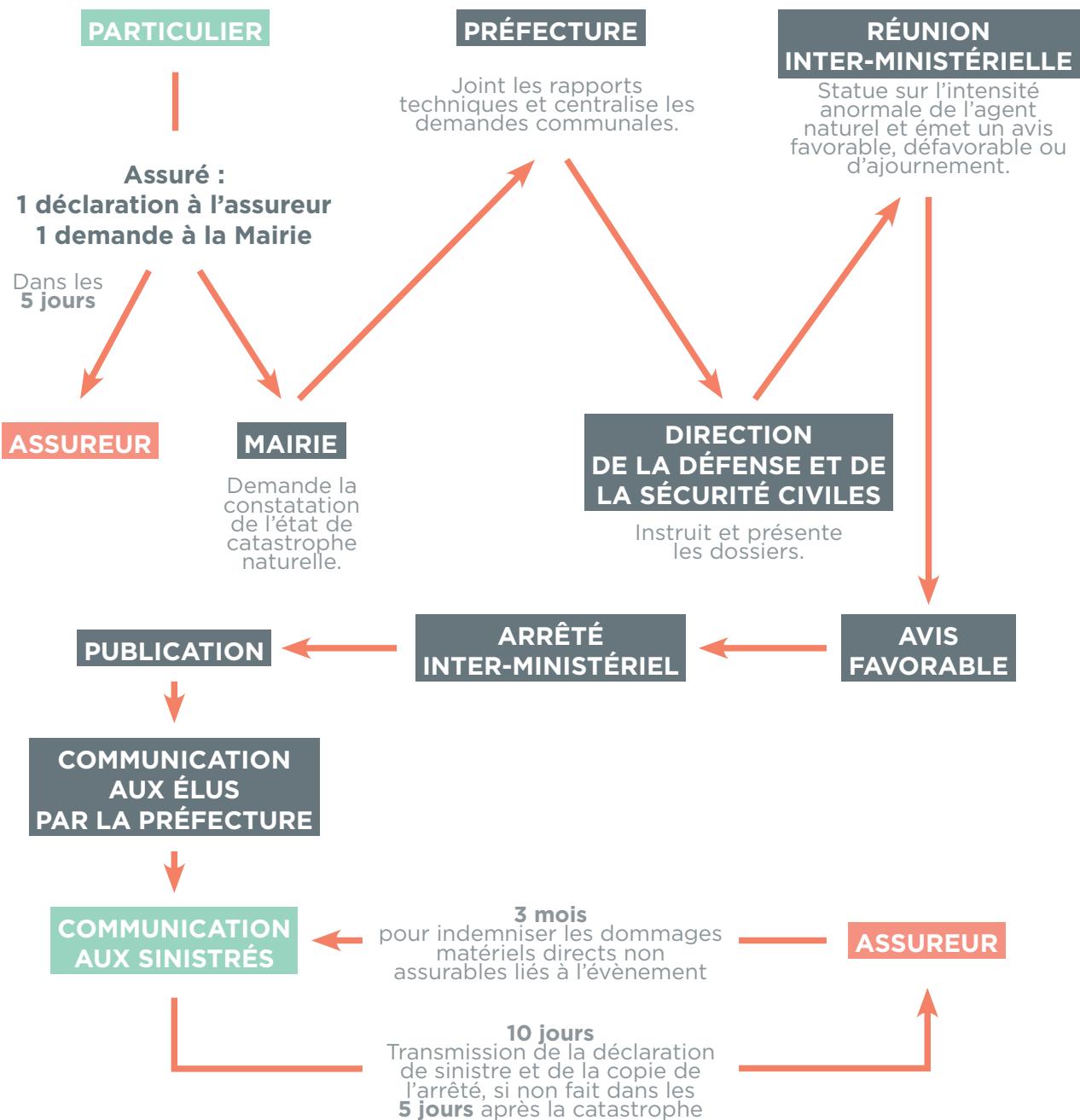
Pour information, le soutien au titre de l'état de catastrophe naturelle est soumis à trois conditions :

- le phénomène naturel doit présenter une intensité anormale
- les sinistrés (personnes physiques ou morales autres que l'Etat) doivent avoir souscrit un contrat d'assurance garantissant les dommages aux biens
- les dommages doivent résulter directement du phénomène naturel.

Si vous avez subi  
des dégâts ou des  
dégradations suite  
aux intempéries  
Appelez le  
04 50 21 26 05.



# ► SCHÉMA D'INDEMNISATION DANS LE CAS DE CATASTROPHES NATURELLES



## Indemnisation pour les professionnels

Les professionnels impactés par les intempéries peuvent quant à eux bénéficier de deux dispositifs :

- calamités agricoles : les exploitants agricoles ayant subi des dégâts doivent rassembler les éléments permettant d'apprécier dommages et pertes. Les dégâts assurables sont exclus du régime des calamités agricoles ainsi que les pertes de récolte en grandes cultures (céréales). Contact à la direction départementale des territoires de Haute-Savoie : Eric Gervasani - 04.50.33.78.52

- chômage partiel : les chefs d'entreprise peuvent mettre leurs salariés en activité partielle (ils verseront 70% du salaire brut exonéré des cotisations sociales, et percevront une indemnisation de 7,74€/h chomée). Dossier de demande d'indemnisation à compléter sur le site internet : [activitepartielle.emploi.gouv.fr](http://activitepartielle.emploi.gouv.fr) Contact à la DIRECCTE de Haute-Savoie : Nathalie CAREME - 04 50 88 28 47

# JARDINER RESPONSABLE

S'INFORMER.

## LES PLANTES INVASIVES

### Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

Il s'agit de plantes exotiques qui sont susceptibles d'entrainer de profonds changements au niveau des milieux naturels et d'avoir des conséquences néfastes sur la biodiversité, l'économie et parfois la santé humaine. L'introduction de plantes exotiques est un phénomène ancien qui connaît aujourd'hui une forte accélération du fait des échanges planétaires et du développement des jardineries.

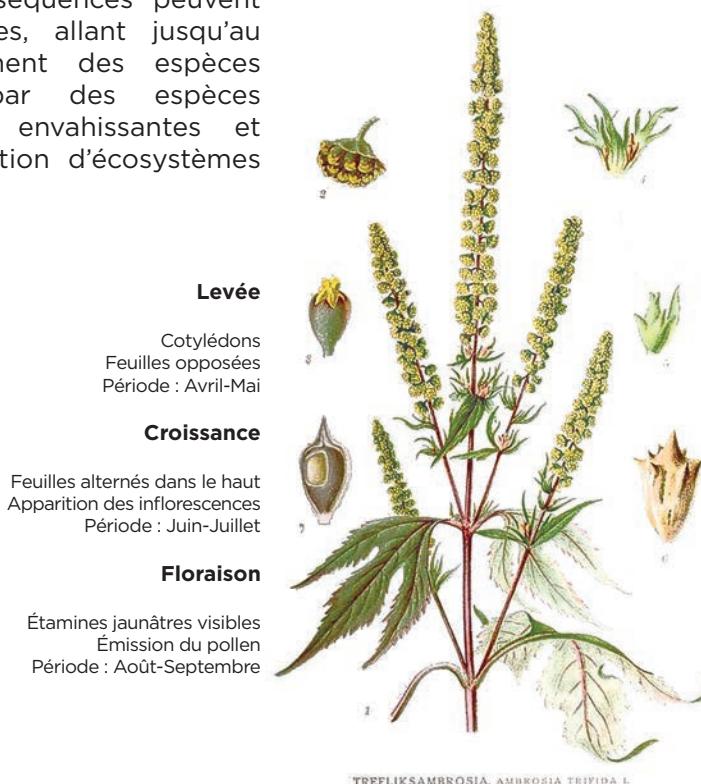
Les conséquences peuvent être graves, allant jusqu'au remplacement des espèces locales par des espèces exotiques envahissantes et la destruction d'écosystèmes entiers.

### Qu'est ce que l'ambroisie ?

C'est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France.

### Comment reconnaître l'ambroisie ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



### Que faire si j'en vois ?

#### Sur ma propriété

- je l'arrache !

#### Hors de ma propriété et sur un terrain public

- s'il y a seulement quelques plants, je l'arrache !

#### Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup

- je signale la zone infestée grâce à

### SIGNALEMENT AMBROISIE :

Téléchargez l'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE (pour smartphone) OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr) [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr) 0 972 376 888

Megève est engagée dans cette action de signalement et de lutte contre l'Ambroisie et elle souhaite sensibiliser, par cet article, la population sur cette problématique afin de la mettre à contribution.

A noter, qu'à ce jour, aucun signalement d'ambroisie n'a été recensé sur le territoire de Megève ».

Notre référent Ambroisie sur Megève :

Pierre DALLA LIBERA,  
tél. +33 (0)4 50 21 26 05.

## LE BRULAGE À L'AIR LIBRE

Alors que le printemps arrive, les brûlages de végétaux se multiplient. Activité interdite, car émettrice de plusieurs polluants dont les particules fines, elle reste pourtant pratiquée. En Rhône-Alpes, on estime que 9% des maisons individuelles ont recours à cette pratique.

Dans la vallée de l'Arve, zone sensible pour la qualité de l'air, il est encore plus important de ne pas brûler les déchets verts !

### Agir pour la qualité de l'air dans la vallée de l'Arve

La vallée de l'Arve est régulièrement exposée à des épisodes de pollution de l'air. Ainsi, le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), prévoit d'agir sur les différentes sources d'émission. Si le chauffage au bois et le transport routier sont à l'origine de la majorité des rejets de particules, la combustion à l'air libre des végétaux participe également aux émissions de plusieurs polluants durant les épisodes anticycloniques.

### ► Le brûlage des déchets verts émet des polluants dangereux pour notre santé

C'est une source d'émission de particules dans l'air, mais aussi d'autres composés cancérogènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques), le benzène ou des dioxines. Ce brûlage, en association avec d'autres déchets (plastiques, bois traités, papiers souillés, carburant) est totalement à proscrire en raison de sa haute toxicité, particulièrement quand les déchets végétaux brûlés sont humides.

### ► Une pratique interdite !

Particuliers, entreprises, collectivités, ... pour tous, le brûlage à l'air libre des déchets et l'écoubage sont strictement interdits, en dehors de dérogations préfectorales spécifiques. •

### IDÉES REÇUES

Le trajet pour l'apport en déchetterie reste bien moins polluant pour la qualité de l'air que le brûlage sur place des déchets végétaux !

**BRÛLER 50kg de VÉGÉTAUX**  
→ émet →  
**AUTANT DE PARTICULES**  
**qu'1 VOITURE**  
à moteur **DIESEL**  
récente qui parcourt  
**>>> 6000 km**

### ATTENTION

Toute incinération de végétaux est possible d'une **contravention de 450 €**

(article 131-13 du nouveau code pénal).

### Des solutions pour ne pas polluer et ne pas gaspiller

► Transformez les déchets verts sur place : Compostez vos déchets verts avec vos déchets de cuisine  
À savoir : Un tas de compost correctement géré ne sent pas mauvais !

► Broyez les branchages et utilisez le broyat obtenu pour : Pailler vos plantations dans le potager ou les massifs; Enrichir votre compost.

#### Les apporter en déchetterie

► Ces déchets seront ensuite valorisés par compostage.



## David CERIOLI

Conseiller délégué à l'accessibilité et aux actions auprès des seniors.

« Soutenir nos aînés, c'est pour moi un engagement de chaque instant en tant qu'élu. Les Après-Midi Bleus rencontrent un succès grandissant, tout comme le Facilibus. Il est essentiel qu'une Commune prenne en compte les attentes des plus fragiles pour leur apporter des réponses concrètes à leurs besoins quotidiens. »

## DOSSIER

# ADMR CRÊT DU MIDI

APPORTER UN BIEN ÊTRE  
AUX HABITANTS DE LA RÉGION.

**L'ADMR, l'Association  
du Service à Domicile,  
fête ses 70 ans  
cette année.**

C'est aujourd'hui le premier réseau associatif de proximité en France.

À une échelle locale, l'association « Crêt du Midi » travaille sur la zone géographique de Megève - Demi-Quartier - Combloux - Praz sur Arly. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration bénévole, présidé par Christine Socquet Clerc.

Les différentes interventions sont assurées par du personnel compétent, formé :

28 salariés environ à temps plein ou partiel à l'année.

Les démarches administratives concernant les prises en charge et les demandes d'intervention sont assurées par les secrétaires de l'association.

Comme toutes les associations, l'ADMR « Le Crêt du Midi » recherche des bénévoles pour soutenir le travail des salariés, rencontrer les bénéficiaires (visites préalables aux interventions, dossiers divers...).

En outre, l'association recrute toute l'année du personnel : ponctuellement, pendant les périodes d'été et d'hiver,

occasionnellement pour les remplacements de congés divers (maternité, maladie, ...) et au coup par coup afin de s'adapter à l'évolution des besoins du moment.

Si vous êtes résident secondaire ou touriste, vous pouvez faire appel aux services de l'ADMR en relais des services dont vous bénéficiez pour votre lieu de résidence principal. Contactez l'association au moins deux mois à l'avance afin de permettre l'étude de votre demande.

## Les Services Proposés

L'association locale propose différents services aux familles, personnes âgées, handicapées ou malades :

- Aide à domicile : entretien du lieu de vie, accompagnement pour les courses, RDV médicaux, promenades, ... ;
- Aide à la personne : toilettes, habillage, aide à la mobilité, aide à la prise de repas, aide au lever et/ou coucher ;
- Garde d'enfants ;
- Aide aux familles cogérée avec la fédération départementale ;
- Livraison de repas avec un véhicule approprié. ●



## Erratum

### Lettre de Megève n°24

Nous vous informons qu'à la suite d'une erreur dans la Lettre n°24, l'ADMR ne propose le service de **livraison de repas à domicile qu'à ses bénéficiaires** et aucun repas supplémentaire ne peut être commandé.



## CHIFFRES CLÉS En 2014

**30 000**

HEURES

de travail ont été réalisées  
au bénéfice de

**200**  
FOYERS

**14 850**

REPAS

ont été livrés et

**140 000**  
KM

ont été parcourus.

## LIVRAISON DES REPAS

N.B. pour le service de livraison des repas, les démarches doivent être entreprises au plus tard le mardi pour que la livraison des repas commence le lundi suivant.



Pour toute demande, adressez-vous au Siège de l'Association :  
567, rue Charles-Feige à MEGEVE  
tél 04.50.58.19.31  
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17 h.

# VIE POLITIQUE

## › UN ÉLAN RENOUVELÉ › PRIORITÉ MEGÈVE

### Qu'attendez-vous des élus de notre liste ?

Nous, les 5 représentants de la liste « Un Élan Renouvelé pour Megève », nous nous sentons très impuissants lors des séances du conseil municipal. Conformément au code électoral, bien que n'ayant obtenu que 45% des suffrages exprimés, la nouvelle municipalité dispose de 20 sièges donc de 20 voix sur 27.

Après un an de mandat, nous n'avons pas connaissance de ses projets. Nous ignorons les modifications des zones constructives apportées au PLU et qui ont retardé sa parution. Quels sont les choix stratégiques, les lignes directrices de ces 5 prochaines années pour Megève ? Sans connaissance, pas de débat.

Et hélas, même quand il y a une amorce de débat, la cause est entendue au moment du vote. Deux exemples récents : imaginez notre indignation et notre désarroi quand les élus majoritaires décident de vendre, sans condition suspensive, une parcelle de terrain qui jouxte notre cimetière qui aura vite besoin de plus de stationnement. Quand les mêmes élus décident de vendre des places attitrées dans le Parking du Casino permettant de faire aboutir une promotion immobilière !●

Qu'attendez-vous de nous ? Nous sommes à votre écoute : elanrenouvele2014@gmail.com.

Sylviane Grosset-Janin, François Ruggeri, Pierrette Morand, Lionel Burille, Micheline Carpano.

### Pouvoir d'achat et inquiétudes

Lors du vote du budget le point le plus important aux yeux de Priorité Megeve fut l'augmentation de la ponction fiscale de 8,5%. Nous avons choisi de nous faire l'écho de l'inquiétude des Mégevans et avons refusé de cautionner cette décision.

Plus que jamais nous restons vigilants, persuadés que d'autres solutions existent pour réduire le déficit abyssal de la Commune. ●

Bien à vous.

Marie Christine Ansanay et Denis Worms



### **Jocelyne CAULT**

Adjointe au Maire,  
déléguée à la citoyenneté,  
à l'action sociale et à la relation  
avec le personnel communal.

« Par arrêté préfectoral, les services de Monsieur le Préfet de Haute-Savoie nous ont imposé la création d'un 4<sup>e</sup> bureau de vote sur notre Commune en fin d'année dernière. La campagne de révision complète de la liste électorale a permis de répartir au plus juste le nombre d'électeurs sur les bureaux de vote, tout en améliorant le temps d'attente et les modalités de dépouillement. Je vous remercie d'avoir participé à cette démarche citoyenne, qui nous a permis de remettre à jour notre liste électorale qui compte à ce jour 2 964 personnes. »

# **ÉTAT CIVIL**

DE JANVIER À AVRIL 2015

## **MARIAGES**

Le 10 janvier

**Cyril MOTTE et Mélanie PER-REAULT**

Le 16 janvier

**Alexandre CRETIN et Pauline MOUILLERON**

Le 28 janvier

**Jean RANDAMY et Marie Anabelle AROKIUM**

Le 30 janvier

**Amaury HERRBACH et Margaux COIFFARD**

Le 26/02

**Patrick CHICHERI et Nathalie FRAGOSO**

Le 14/03

**Gérald GIRAUDON et Diane CIOLKOVITCH**

Le 14/03

**Eric THIAULT et Pauline ROUSSEAU**

Le 28/03

**Arnaud GUERRE et Ambre ECKERT**

Le 28/03

**Michaël DIMITRIO et Véronique LACARELLE**

Le 04/02 à CONTAMINE-SUR-ARVE

**Jacques FROT**

Le 06/02 à MEGÈVE

**Sara GRANDJACQUES veuve VIOLLAT**

Le 06/02 à SALLANCHES

**Suzanne BURNET veuve FAVRE-FÉLIX**

Le 09/02 à SALLANCHES

**Driss BENJAR**

Le 09/02 à PASSY

**Marie, Josée LAGUETTE épouse MUFFAT-MÉRIDOL**

Le 12/02 à MEGÈVE

**Ida WETZINGER veuve BEULQUE**

Le 15/02 à MEGÈVE

**Éliane IZAURE épouse GOYRIC**

Le 01/03 à MEGÈVE

**Guy BROUSSET**

Le 01/03 à CANNES

**Dorah GOUREVITCH**

Le 04/03 à MEGÈVE

**Marthe, Marie-Louise SOCQUET veuve MAILLET-CONTOZ**

Le 04/03 à METZ-TESSY

**Gilbert GAIDDON**

Le 09/03 à MEGÈVE

**Hubert RUGGERI**

Le 11/03 à PASSY

**Colette FEIGE veuve PERRIN**

Le 12/03 à ANCHORAGE (Alaska)

**Camille PLANCHER**

Le 28/03 à MEGÈVE

**Jacqueline GRENIER veuve LEBEAU**

Le 30/03 à MEGÈVE

**Emma PORTAZ veuve BRIF-FAZ**

## **DÉCÈS**

Le 01 janvier à MEGÈVE

**Armand ALLARD**

Le 02 janvier à MEGÈVE

**Gilbert SOCQUET-CLERC**

Le 02 janvier au VESINET (78)

**Josette VISSAC épouse CREFF**

Le 10 janvier à MEGÈVE

**Yves TALERCIO**

## **NAISSANCES**

Le 16/01 à SALLANCHES

**Kilian DONAT-MAGNIN**

Le 29/01 à SALLANCHES

**Olivia, Helen RANA GIL**

Le 20/02 à SALLANCHES

**Émile PERRIN**

Le 28/02 à SALLANCHES

**Romain BOULANGER**

Le 10/03 à CONTAMINE-SUR-ARVE

**Augusta ALLARD**